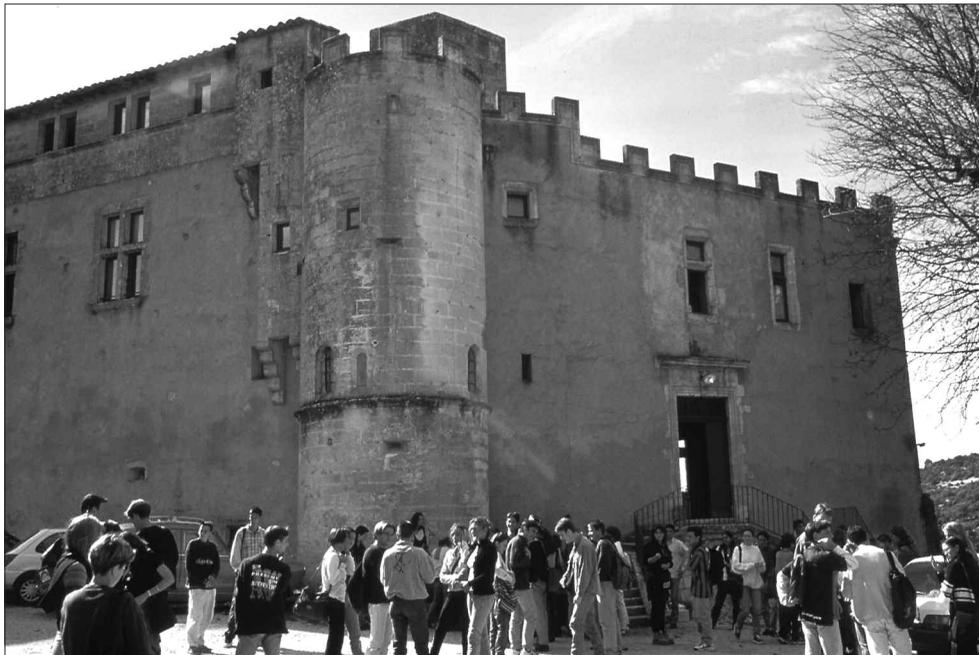


Photo : H. Vincent.



Le château de Buoux, Centre permanent pour l'éducation à l'environnement.

QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Jean-Louis JOSEPH* et Jacques REY**

Le terme de développement durable est à la mode actuellement et il est souvent employé notamment dans les discours politiques, par des personnes qui n'en connaissent pas vraiment le sens ni les implications. D'un point de vue linguistique, c'est la traduction de concept l'anglais "*sustainable development*" ce qui a donné dans un premier temps « développement soutenable » puis « développement durable ». À l'heure actuelle cette dernière traduction s'est imposée.

Présentation et explication du concept de développement durable se feront en quatre parties dans cet article.

* Dans une première partie, nous indiquerons rapidement l'origine de ce concept.

* Dans une deuxième partie, nous donnerons les principes et impératifs stratégiques de la mise en oeuvre du développement durable.

* Dans la troisième partie, nous raconterons comment le développement durable est une réponse nouvelle à certains problèmes de notre société.

* Enfin, dans une annexe, nous illustrerons une politique de développement durable au niveau local à partir de l'exemple du Parc naturel régional du Luberon car le niveau local est fondamental pour mettre en oeuvre cette nouvelle politique.

I. DU NATURALISME AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement des bourgs, des villes, des grandes concentrations urbaines, de l'industrialisation, de l'agriculture intensive, des moyens de transport, etc. bref, de la société industrielle a conduit certains penseurs à prôner un retour à la nature. D'autres s'opposent à la société

industrielle qui pollue et détruit la nature et l'environnement. Ainsi naissent les premiers mouvements écologistes centrés essentiellement sur la protection de la faune et de la flore. Puis ces mouvements intègrent plus fortement l'homme et l'influence des polluants sur sa santé.

Les industriels réagissent en développant des technologies propres en traitant leurs effluents et, une industrie destinée à la protection de l'environnement se développe.

Face à la croissance démographique et à l'épuisement des ressources naturelles à terme, les idées malthusiennes refont surface. Notamment avec le Club de Rome et son idée d'arrêter la croissance source de toutes les pollutions, mais ces idées sont combattues fortement par les pays du sud et en voie de développement qui ont besoin de croissance pour améliorer le bien-être de leur population...

D'autre part, les phénomènes de globalisation, de mondialisation, sont indiscutables, en ce qui concerne l'économie, la culture et l'information. La société de l'information se développe très rapidement; la maîtrise des nouvelles technologies de communication et leur mise en réseau sont, de plus en plus, sources de pouvoir et de domination. La manipulation de l'information en direct se fait au niveau du Globe, comme on a pu le voir lors de la révolution roumaine ou de la guerre du Golfe en 1992.

La révolution scientifique et technologique (nucléaire, biologie, génétique, conquête des océans et de l'espace, informatique...) rend les choix politiques de plus en plus complexes et opaques, dans leurs aspects techniques. L'émergence de nouvelles puissances en Asie, en Amérique du Sud, et même en Afrique, modifie à terme la géopolitique et les courants économiques.

* Président du Parc naturel régional du Luberon.

** Professeur à l'Université de Provence.

L'urbanisation ne fait que croître, avec actuellement 80 % de la population concentrée dans les villes ; ce phénomène récent est souvent très mal maîtrisé.

Les scientifiques montrent que le mode de développement actuel, trop consommateur d'espace, d'énergie et de ressources naturelles, trop producteur de déchets et de pollutions diverses, ne permet pas d'assurer la survie des générations futures sur la terre.

Une très forte tendance à l'uniformisation culturelle apparaît, à cause du développement des réseaux de télévision et d'information et cette culture est trop souvent dominée par un modèle d'origine américaine, réducteur et pauvre.

Le développement rapide de la mobilité, la facilité des voyages, amènent beaucoup de citoyens à mieux connaître le monde, à développer leur solidarité envers les pays pauvres et à prendre conscience de l'unicité de la planète.

La solidarité et la lutte contre l'exclusion deviennent des thèmes majeurs dans les mouvements de protestation, chez les jeunes, comme par exemple, les manifestations européennes contre le chômage ou, en France, celles de soutien aux sans-papiers.

Face à ces mutations profondes de notre monde, que deviennent le citoyen et le choix démocratique qui implique la transparence dans la discussion et les motivations ? Quand on parle de transparence et de démocratie, dans le cadre de l'environnement, on pense d'abord aux problèmes d'impact des technologies nouvelles et on s'interroge sur l'intérêt économique que des entreprises qui en sont porteuses peuvent avoir à en masquer les dangers. On se dit qu'il est d'autant plus facile de cacher ces risques que la science et la technique sont plus complexes et que le nombre des gens assez compétents pour comprendre est plus faible.

L'opacité qui entoure ces technologies a, de longue date, suscité la vigilance des pouvoirs publics, mais beaucoup de progrès restent à faire et l'on constate des paradoxes. Il est, par exemple, beaucoup plus facile d'organiser la transparence dans le domaine du nucléaire que dans celui du développement urbain ou de l'emploi du gazole ! En effet, imposer la transparence du nucléaire implique de forcer à l'autocritique des entreprises qui, pour être puissantes, n'en sont pas moins étrangères à la quasi-totalité de nos concitoyens. Alors que la transpa-

rence des domaines de l'urbanisme et des transports suppose une autocritique collective, qui nous concerne tous, et c'est beaucoup plus difficile.

On voit bien que la démocratie implique de nos jours de renforcer considérablement la formation et l'information des citoyens qui restent les meilleures préventions contre le racisme, l'exclusion, le rejet des plus faibles et le repli sur soi.

Le développement des activités humaines permet seul la satisfaction de besoins qui sont eux-mêmes progressivement croissants : n'en est-il pas ainsi depuis les débuts de l'Humanité ? Mais ce développement, pour être *durable*, doit respecter l'Environnement de l'Homme. Le progrès des connaissances permet, pour la première fois dans l'histoire, de tracer les contours généraux d'un tel concept qui implique une gestion solidaire des ressources de la planète ; nous reviendrons plus précisément sur le concept de « double solidarité ».

Entre contemporains, on l'envisage plus aisément dans un seul pays, voire d'un état européen à l'autre, grâce à des traditions que l'éloignement temporel des guerres fonde peu à peu. Les liens culturels, de formation, avec « nos anciennes colonies » peuvent en favoriser la mondialisation. Mais celle-ci ne peut se concevoir que par des échanges dont le bilan, sur de longues décades, soit positif pour ceux qui ont le plus à rattraper ; alors, eux aussi pourront, la faim assouvie, désirer protéger notre patrimoine environnemental commun.

Ils pourront, avec nous, retrouver aussi et mettre en pratique, cette tradition, commune à beaucoup de civilisations, de solidarité avec les générations futures.

2. LES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable a réussi à faire la synthèse entre ces intérêts opposés. Pour notre part, nous prendrons comme définition celle donnée dans le rapport Brundtland. C'est dans ce rapport de 1987 que, pour la première fois, cette notion scientifique est apparue sous sa forme politique (au sens original du terme, de gestion des hommes et de la Cité) dans une enceinte internationale, à l'ONU, et présentée par Mme GRO HARLEM BRUNDTLAND premier ministre de

Norvège. La définition donnée dans ce rapport est : *“le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs”*.

Le développement durable prend en compte la satisfaction des besoins, ce qui englobe aussi les besoins des pays les plus pauvres, des populations dont les besoins ne sont pas satisfaits. Il implique également une notion de limitation introduite par l'utilisation des ressources de la terre en fonction des techniques mais aussi des besoins des générations futures.

Cela introduit quelques principes. Nous en donnerons trois :

Le principe de double solidarité

- **Envers les générations futures** en leur laissant une planète vivable. Pourront-elles continuer à s'y développer? Les ressources en matières premières de notre planète ne sont pas infinies.

- **Des pays riches vers les pays pauvres.** Si les pays pauvres ne se développent pas, les migrations se développeront. Il faut donc rééquilibrer les problèmes entre le Nord et le Sud, mais aussi mettre en place plus de solidarité sur la planète. Nous sommes tous solidaires par rapport aux richesses naturelles et par rapport aux pollutions. Celles-ci ne connaissent pas de frontière. Il y a un commencement de prise de conscience, par exemple par rapport à la pollution atmosphérique et l'effet de serre, même si cela est insuffisant (conférence de KYOTO).

Le principe de démocratie et de transparence

Le développement durable ne pourra être mis en oeuvre que par des citoyens concernés, informés pour pouvoir décider. Cela nécessite de développer les connaissances scientifiques, l'information, la formation, de ne pas laisser le savoir scientifique entre les mains des technocrates. Et là apparaît la notion de transparence.

Dans tous les débats, la transparence et la démocratie sont les règles essentielles. Il faut que le citoyen tranche en connaissance de cause et non sur des peurs qui sont bien souvent irrationnelles.

Le principe de précaution

Le principe de précaution reprend en partie le bon sens populaire. Il induit que lorsqu'on ne connaît pas toutes les implications d'un projet pour l'homme, sa santé, son environnement et l'ensemble de l'écosystème, on ne le met pas en oeuvre immédiatement et on poursuit les recherches. Par exemple : si l'on ne connaît pas l'influence des aliments génétiquement modifiés sur la santé de l'homme, on ne doit pas les mettre sur le marché et continuer des études qui seront certainement longues et coûteuses. Ce principe qui est fondamental pour éviter de jouer aux apprentis sorciers et préserver les générations futures ainsi que la vie sur notre planète implique de développer la recherche scientifique, la réalisation de véritables études d'impact et de ne pas se laisser guider uniquement par le profit et la compétition internationale. Le dopage des sportifs est, dans ce domaine, une illustration de ce qu'il ne faut pas faire.

Outre les trois principes fondamentaux, la mise en oeuvre du développement durable nécessite des **impératifs stratégiques**. Nous en avons relevé sept :

1. La reprise de la croissance nécessaire pour satisfaire les besoins et développer le bien-être des citoyens.

2. Une modification de la qualité de la croissance : c'est-à-dire le développement d'un autre type de croissance qui consomme moins de matières premières, d'énergie, qui soit respectueuse de l'environnement naturel et humain, qui donne du travail à l'ensemble des citoyens tout en le rendant moins pénible, qui favorise les relations humaines et la paix, etc..

3. La satisfaction des besoins essentiels en ce qui concerne l'emploi, l'alimentation, l'eau, l'énergie, la salubrité, la santé. On voit qu'il y a là une extension considérable et qu'on rentre dans le champ social. Il n'y a plus cette dichotomie qu'on a souvent dans les problématiques entre l'approche environnementale, qui ne se préoccupe pas du social, et l'approche sociale qui doit résoudre un certain nombre de problèmes, parce qu'il faut lutter contre le chômage, l'exclusion, etc..

On essaie d'abord d'avoir une vision globale des problèmes de l'homme et de les satisfaire globalement.

4. Une maîtrise de la démographie et cela concerne évidemment la croissance démographique que l'on rencontre dans les pays les plus pauvres qui amène à ce que le PIB par habitant diminue, malgré son augmentation globale.

5. La préservation et la mise en valeur de nos bases de ressources, de nos ressources naturelles, c'est-à-dire la préservation de la planète.

6. La réorientation des techniques et la maîtrise des risques de développement de la recherche, l'adaptation des technologies aux PVD (Pays en voie de développement). Si on veut un autre mode de croissance, on ne peut pas transférer dans les PVD nos technologies consommatrices d'énergie, de matière première. Il faut donc réfléchir au transfert de technologie en intégrant les problèmes d'emploi.

7. L'intégration des considérations économiques et environnementales dans la prise de décision.

3. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : UNE RÉPONSE NOUVELLE

On peut dire, de manière simple, que le développement durable constitue l'aboutissement de toutes les réflexions sur l'écologie, l'environnement humain, et l'économie, avec, dans sa conception la plus novatrice, l'intégration du social et de la culture. C'est une nouvelle conception de la démocratie, à l'échelle d'un continent, et mieux, de la planète.

Actuellement, face aux grandes agressions environnementales que sont l'effet de serre, la pollution atmosphérique, les risques du nucléaire ou l'épuisement de certaines ressources naturelles, nous sommes tous concernés et donc, nous devons tous être solidaires. La réponse apportée par le développement durable est le principe de double solidarité, envers les générations futures et des pays riches avec les pays pauvres.

Il faut laisser à l'homme la possibilité de continuer à se développer. Les ressources en matières premières ne sont pas infinies, on doit les économiser, utiliser en priorité les ressources renouvelables, en recyclant et épargnant les autres. Il ne faut pas polluer les ressources en

eau, l'air ni les sols, ni accumuler les déchets toxiques en laissant le soin aux générations futures de régler ces problèmes.

Il faut aider les pays pauvres à se développer d'une manière durable, en n'exportant pas forcément nos "modèles" qui sont, bien souvent, trop consommateurs d'énergie et de matières premières. On établira ainsi un nouvel équilibre économique entre le Nord et le Sud et on évitera la croissance des migrations de la pauvreté.

Une société démocratique doit satisfaire les besoins et les aspirations des populations, dont fait partie l'accès au travail. La réponse du développement durable est double : solidarité envers les pays pauvres et refus des idées malthusiennes dont le refus de la croissance, en tant que source de nombreuses pollutions. Il envisage un type de croissance soucieux de la protection de l'environnement, consommant moins de matières premières et d'énergie et plus de travail humain, ce qui doit permettre de mieux lutter contre le chômage. Pour favoriser l'emploi et mieux protéger les ressources naturelles, on peut déplacer les taxes sur le travail, jugées trop lourdes, vers les matières premières et l'utilisation de l'espace. Ainsi, on pourra maintenir le haut niveau de protection sociale des pays européens, sans pénaliser l'emploi et même, en le développant.

En pratique

Prenons un exemple : rénover un appartement en centre-ville crée trois fois plus d'emploi qu'en construire un neuf en périphérie, tout en consommant beaucoup moins de matières premières et en utilisant des emplois plus qualifiés. De plus, on ne consomme pas d'espace, denrée assez rare en Europe ; on n'a pas à aménager de nouveaux réseaux d'eau, d'égouts, d'électricité ou de téléphone, ni une nouvelle voirie. L'implantation de nouveaux habitants en périphérie est aussi néfaste par les besoins créés en transport et donc, en dépense d'énergie. D'autres avantages d'une implantation en centre-ville résident dans sa revitalisation et sa rénovation. C'est un lieu qui est souvent chargé de traditions de culture et d'échanges entre les citoyens, où s'est créée une partie de notre civilisation. Ainsi seront maintenues des racines culturelles, le contact de l'habitant avec leur diversité et leur richesse lui évitant le piège de l'uniformité cultu-

relle, bien souvent proposée par les grands moyens d'information aux résidents isolés dans leur banlieue. De même que la protection de l'environnement s'appuie sur la biodiversité, de même les diversités culturelles, sociales et ethniques sont une richesse pour la mise en œuvre du développement durable, qui rejette farouchement toutes les formes de racisme et d'exclusion.

L'application d'une politique de développement durable permettra, avec la baisse du coût du travail, de créer de nouveaux emplois et de répondre à des besoins jusqu'ici peu ou pas satisfaits. On peut citer, comme exemples des domaines intéressés, les services de proximité, les secteurs scolaire et para-scolaire, l'entretien et la récupération, la santé, la protection de l'environnement, et l'aménagement de l'espace, la culture et la création...

À masse salariale constante, une baisse de 10 % du coût du travail par baisse des taxes et maintien du salaire permettrait de supprimer en partie le chômage en Europe en assurant une meilleure satisfaction des besoins des citoyens, en créant de nouvelles richesses et en luttant de façon efficace contre l'exclusion et le travail "au noir".

Naturellement une telle mesure ne peut être appliquée que progressivement. Une aide plus importante et mieux adaptée pourrait être apportée aux pays en voie de développement, notamment en revalorisant le cours de leurs matières premières, permettant à ces pays d'éviter un épuisement de leurs bases de ressources et de garder leur main-d'œuvre pour assurer leur développement. On peut imaginer les effets dans la lutte contre la misère et l'extinction de nombreux conflits locaux !

Le développement durable, l'affaire de tous

Pour assurer la transparence de leurs choix, les citoyens d'une société démocratique doivent disposer d'une information et d'une formation satisfaisantes. **Le principe de précaution** traduit bien cette orientation. On peut l'exprimer ainsi : ne pas agir si l'on ne connaît pas l'influence de l'action dans et sur le futur. Le développement durable implique une prise en compte de l'avenir des jeunes générations, non seulement au niveau de l'éducation et de la formation, mais aussi de la culture et des conditions et possibilités de vie sur la planète.

Une société démocratique implique une gestion intégrée et des décisions prises au plus près des citoyens. C'est ce que préconise le développement durable, avec **le principe de subsidiarité** et les Agendas 21 locaux, qui sont préparés et discutés par l'ensemble des partenaires et des forces vives d'une ville, par exemple. Cela peut durer un ou deux ans, lors de réunions d'information, de concertation, de proposition, avant adoption par les élus municipaux. Personne n'est exclu, c'est-à-dire qu'on lutte contre l'exclusion, on apprend à dialoguer et échanger autour d'un projet qui va être celui de l'ensemble des forces sociales, des citoyens. Ensuite, un bilan est dressé périodiquement et publiquement, permettant ainsi au citoyen de contrôler l'application du plan élaboré et d'en proposer la révision ou l'ajustement, si nécessaire.

Le développement durable donne aussi toute leur place aux femmes, qui en sont des acteurs privilégiés, car il suppose de la générosité et la prise en compte des générations futures, aspect auquel la maternité rend certainement la femme plus sensible. Vivant plus près des enfants, elle est, en général, plus apte à une générosité qui transgresse les idées toutes faites et les clivages traditionnels. Son moindre engagement dans le jeu politique traditionnel la rend aussi plus disponible pour un nouveau projet. Les femmes jouent un rôle considérable dans l'éducation ; en France, elles sont largement majoritaires parmi les enseignants du primaire et du secondaire. Or, pour la mise en application du développement durable, il faut développer l'éducation et inculquer de nouvelles notions. Enfin, le rôle des femmes est également important dans le domaine de la consommation ; elles sont la cible privilégiée de la publicité, car elles assurent souvent l'approvisionnement des ménages. On doit donc axer une part de leur formation sur une modification des modes de consommation.

Enfin, une société démocratique doit fournir à sa jeunesse un idéal généreux, ambitieux, avec un peu d'utopie, qui soit susceptible de la mobiliser, de canaliser ses élans vers les plus faibles, les exclus et les pays pauvres, tout en lui apportant l'espoir d'une vie meilleure, plus fraternelle et en lui permettant d'assouvir sa soif de connaissances variées, géographiques, scientifiques, humaines, culturelles. Cet idéal, ce projet pour le XXI^e siècle, peut être celui du développement durable.

Au long de ces lignes, nous avons démontré que **la Démocratie**, au sens large, est l'un des principes de base du développement durable, lequel ne peut être construit qu'avec des citoyens conscients et qui, à chaque niveau de décision, participent au choix de leurs objectifs. Car si c'est une nécessité, ce n'est pas un système fermé à adopter "clés en mains" !

Au contraire, c'est une démarche pragmatique qui nécessite de nombreuses expérimentations, car on ne possède pas toutes les solutions. Il faut les rechercher, les inventer au fur et à mesure. Cela peut demander du temps, mais l'enjeu est passionnant : il devrait permettre de protéger et de promouvoir le modèle de civilisation social et culturel européen tout en laissant une terre vivable pour les générations futures.

Photo : FNRL.



Lavoir rénové à Saint-Martin de la Brasque.

NB : les auteurs de cet article se tiennent à la disposition des associations, des établissements scolaires etc. pour animer des débats sur ce thème.

ANNEXE

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

C'est une des ambitions du Parc, qui est d'ailleurs inscrite dans sa charte, que de fonder un projet de développement durable pour ce territoire sur la protection et la gestion des ressources naturelles et du patrimoine.

Illustrons maintenant l'application des principes et impératifs stratégiques par quelques actions entreprises par le Parc.

1 - Des solidarités

1-1 Vers les générations futures

- Préservation de la biodiversité et gestion des milieux naturels, Zone de nature et de silence. Le parc vient d'être reconnu par l'UNESCO comme Réserve de Biosphère (cf. p. 9 à 17 de ce même volume)
- Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine; les exemples sont forts nombreux. Nous citerons : les lavoirs de village, les chapelles, les oratoires, les moulins, les bories, etc..
- La qualité de l'eau et des rivières.

1-2 Solidarité envers les pays pauvres

- Aide au Parc naturel du KAMTCHATKA en Russie orientale
- Aide au Parc naturel de NIOKOLO-KOBA au Sénégal
- Coopération avec des territoires grecs, espagnols, italiens sur le thème de la pierre sèche.

2 - Démocratie et transparence

- L'élaboration de la charte a duré plusieurs années et a associé tous les partenaires, collectivités locales et territoriales, associations, opérateurs publics et privés, syndicats ...
- La charte est renouvelée tous les dix ans. Lors de son dernier renouvellement, 70 réunions ont eu lieu avec tous les conseils municipaux, ainsi que plusieurs réunions publiques dans les villes du Parc.
- Dans le périmètre défini par le Parc, l'adhésion des communes est libre.
- La participation des citoyens est organisée avec la mise en place d'un conseil des associations siégeant dans les instances du Parc.
- La subsidiarité s'applique au niveau des bassins de vie, des communes, des associations de communes, etc..
- La négociation est utilisée comme méthode de résolution des problèmes.

3 - Le principe de précaution

- Le principe de précaution est appliqué lors de l'étude de nouveaux aménagements et projets.
- Avec l'aide du Conseil scientifique, des études sont menées lorsque les connaissances sont incomplètes.
- Une assistance architecturale est assurée sur chaque projet et sur chaque permis de construire.

4 - Mise en œuvre des impératifs stratégiques

- Un important programme de formation et d'éducation à l'environnement pour le public et les scolaires est mis en place chaque année avec en particulier le Château de Buoux qui est devenu un Centre permanent pour l'éducation à l'environnement.
- Études et travaux sur la prévention des risques naturels.
- Mise en place d'une Charte du tourisme durable, développement du tourisme à vélo.
- Organisation de la publicité et mise en place d'une charte signalétique.
- Création de Chartes d'environnement pour les quatre villes du Parc.
- Élimination des matières de vidange des particuliers.
- Agriculture et environnement : en retrouvant les savoir-faire anciens, en maintenant et en valorisant la diversité biologique des espèces cultivées, etc..
- Échange d'expériences et de savoir-faire avec le réseau régional des espaces naturels et les autres Parcs naturels de France et d'Europe.
- Création d'une revue scientifique grand public.
- Etc.